



Procès verbal des élections par voie postale des membres du CD 50 et des délégués à la FFTA

En raison du contexte sanitaire, l'Assemblée Générale Elective du Comité Départemental du tir à L'arc de la Manche n'a pu avoir lieu à Coutances le 6 novembre 2020.

Les élections des membres du CD 50 et des délégués de la FFTA se sont faites par voie postale par les 16 clubs de la Manche.

Les candidats pour l'élection des représentants à la FFTA sont : G.Levasseur et J.Gibert (suppléante).
Les candidats pour l'élection des membres du CD 50 sont :
G.Levasseur, J.Gibert, G.Legoupil, S.Garnier, M.Lebouteiller, F.Legoupil, M.Leboulleux, P. Dufour P.Duquesne
Ch.Belhomme, A.Turck, H.Debroise, Ph.Laisné, Ch.Dunaud et Ch. Gibert.

3 scrutateurs ont fait le dépouillement. Il s'agit de F.Marfond, H.Potier et de J.P Serventi. Les 3 m'ont envoyé leurs procès verbaux par voie électronique.

Dépouillement de F .Marfond
17 bulletins
17 votes pour les représentants à la FFTA
15 votes pour les membres du CD et 2 blancs

Dépouillement de H.Potier
27 bulletins
24 votes pour les représentants à la FFTA et 3 blancs
24 votes pour les membres du CD 50 et 3 votes blancs

Dépouillement de J.P Serventi
31 bulletins
31 votes pour les représentants à la FFTA
31 votes pour les membres du CD 50

Le résultat global de ces dépouillements fait état de 72 votes sur 75 pour l'élection des représentants à l'AG de la FFTA et 70 bulletins sur 75 pour l'élection de la liste du CD 50 emmenée par G.Levasseur.

Le 11 novembre 2020

Le Président

Gérard Levasseur

La Secrétaire
Françoise Legoupil